

Quézac (48) : « Ne pas lâcher le morceau »

Article paru dans *L'Anticapitaliste* - 333
(21/04/2016).



Entretien. *Pascal Frazzoni* est secrétaire CGT à l'usine d'eau minérale gazeuse de Quézac en Lozère.

Où en est la situation ? Que veut Nestlé ?

Depuis janvier 2015, Nestlé veut vendre l'usine. Leur première tentative l'été dernier avait échoué. Il y a une deuxième tentative cette année, et un contrat d'exclusivité a été signé entre Nestlé Waters et M. Lacaze, le patron de l'Eau du Mont-Roucou. Il faut savoir que l'usine est rentable et que, pour le site, le groupe a touché au titre du CICE 93 000 euros en 2015 et 130 000 en 2016. Le comité d'entreprise a mandaté un cabinet d'experts-comptables pour analyser son business plan à 3 ans et celui-ci n'est pas acceptable.

Quel est le problème avec l'offre du repreneur ?

Le rapport sera officiellement remis le 22 avril au cours d'un CE extraordinaire. On a analysé le plan de reprise sur 3 volets : industriel, marketing/commercial et social. Au niveau industriel, Lacaze veut investir 300 000 euros pour passer de 19 000 bouteilles par heure à 27 000. Mais pour passer à cette cadence, il faudrait investir 3 millions.

Au niveau marketing et commercial, il maintient les pubs télé, les 40 % du volume en promotion (notamment dans les supermarchés). Mais on passe des 170 commerciaux du groupe Nestlé Waters à seulement 15 de l'Eau du Mont Roucou. Il y a donc une crainte sur les commandes.

Enfin, le pire est sur le volet social, on passerait de 53 CDI à 30. En fonction des accords mobilité, certains pourraient aller dans d'autres usines Nestlé, notamment chez Perrier, à Vergèze, à deux heures de route... Il y aurait aussi des départs en préretraite. Les 10 intérimaires ne seraient pas non plus gardés.

Le repreneur veut aussi liquider tous nos acquis sociaux, notamment en baissant nos salaires de 1 000 euros par salarié et ça pour nous, c'est inacceptable. Même si Nestlé serait prêt à nous faire un chèque pour compenser pendant X mois le manque à gagner.

Quel est l'état d'esprit des salariéEs du site depuis le début des négociations ?

Ils nous disent de ne pas lâcher le morceau. Chez nous, la CGT fait 74 % et a les trois élus au comité d'entreprise. Tant qu'on ne signe pas, la vente ne se fait pas, et donc la casse sociale n'a pas lieu.

Propos recueillis par un correspondant

Correspondant, le 27 avril 2016